

# Les écarts d'espérance de vie entre cadres et ouvriers : 5 ans chez les hommes, 3 ans chez les femmes

Insee Première • n° 2005 • Juillet 2024



Dans les conditions de mortalité de 2020-2022, les hommes cadres de 35 ans vivent en moyenne 5,3 ans de plus que les ouvriers. Chez les femmes, cet écart est moins marqué (3,4 ans). Les ouvriers ont plus de deux fois plus de risque que les cadres de mourir entre 35 et 65 ans, et 1,7 fois plus entre 65 et 75 ans. Depuis les années 1990, l'écart d'espérance de vie entre les cadres et les ouvriers a diminué pour les hommes (-1,7 an), alors qu'il a augmenté modérément pour les femmes (+0,8 an).

Entre les diplômés du supérieur et les non-diplômés, l'écart d'espérance de vie à 35 ans est de 8,0 ans pour les hommes et de 5,4 ans pour les femmes. Pour les hommes, il existe une gradation : plus le diplôme est élevé, plus l'espérance de vie l'est. Pour les femmes, l'écart d'espérance de vie est net entre celles qui ont un diplôme et celles qui n'en ont pas, mais la gradation est peu marquée parmi les diplômées.

Quelle que soit leur catégorie sociale, les femmes vivent plus longtemps que les hommes. L'espérance de vie des ouvrières est même légèrement supérieure à celle des hommes cadres.

En 2020-2022, l'espérance de vie à 35 ans est de 53,0 ans pour les femmes cadres, et de 49,6 ans pour les ouvrières, soit 3,4 ans d'écart ► **encadré 1, figure 1**. Chez les hommes, l'espérance de vie à 35 ans des cadres atteint 48,9 ans, contre 43,6 ans pour les ouvriers, soit 5,3 ans d'écart.

La nature des professions exercées explique en partie ces écarts, puisqu'elle peut être la cause directe d'un état de santé plus ou moins bon, et donc d'une durée de vie plus ou moins longue. Ainsi, les cadres sont moins soumis aux risques professionnels (accidents et maladies du

travail, conditions de travail pénibles, etc.) que les ouvriers. De plus, les modes de vie diffèrent selon les groupes sociaux : les comportements de santé à risque, les moindres recours et accès aux soins, ou encore l'obésité sont moins fréquents chez les cadres que chez les ouvriers. Enfin, l'appartenance à une **catégorie sociale** peut également être la conséquence d'une mauvaise santé plutôt qu'en être la cause : une santé défaillante peut empêcher la poursuite d'études, le maintien en emploi, ou rendre plus difficiles les promotions et l'accès aux emplois les plus qualifiés en cours de carrière.

Chez les femmes, les espérances de vie à 35 ans de la plupart des catégories sociales sont relativement proches, comprises entre 50 ans et 53 ans. Seules les espérances de vie des ouvrières (49,6 ans) et des inactives non retraitées (45,8 ans) se distinguent. Chez les hommes, les écarts sont plus marqués : les cadres sont ceux qui vivent le plus longtemps au-delà de 35 ans (48,9 ans), suivis par les professions intermédiaires (47,4 ans), les agriculteurs (47,2 ans), les artisans, commerçants (46,4 ans), les employés (45,1 ans), et les ouvriers (43,6 ans). L'espérance de vie à 35 ans

## ► 1. Espérance de vie à 35 ans selon le sexe, en 1991-1999 et en 2020-2022

### a. Selon la catégorie sociale

Catégorie sociale	en années			
	Femmes		Hommes	
	1991-1999	2020-2022	1991-1999	2020-2022
Cadre	49,8	53,0	45,8	48,9
Profession intermédiaire	49,5	52,3	43,0	47,4
Artisan, commerçant	48,8	51,7	43,1	46,4
Employé	48,7	51,2	40,1	45,1
Agriculteur	48,8	50,5	43,6	47,2
Ouvrier	47,2	49,6	38,8	43,6
Inactif non retraité	47,1	45,8	28,4	34,0
<b>Ensemble</b>	<b>48,0</b>	<b>50,8</b>	<b>40,8</b>	<b>45,3</b>
Écart cadre-ouvrier	2,6	3,4	7,0	5,3

### b. Selon le diplôme

Diplôme	en années			
	Femmes		Hommes	
	1991-1999	2020-2022	1991-1999	2020-2022
Diplôme supérieur au baccalauréat	50,8	52,6	46,2	48,5
Baccalauréat	50,5	51,7	43,6	46,5
CAP, BEP	49,3	51,1	41,7	44,9
Brevet, CEP	48,7	50,5	40,7	43,6
Sans diplôme	46,0	47,2	37,9	40,5
<b>Ensemble</b>	<b>48,0</b>	<b>50,8</b>	<b>40,8</b>	<b>45,3</b>
Écart supérieur au baccalauréat - sans diplôme	4,8	5,4	8,3	8,0

**Lecture :** En 2020-2022, l'espérance de vie des femmes cadres de 35 ans est de 53,0 ans, soit 3,4 ans de plus que celle des ouvrières.

**Champ :** France métropolitaine en 1991-1999, France hors Mayotte en 2020-2022.

**Source :** Insee, échantillon démographique permanent.

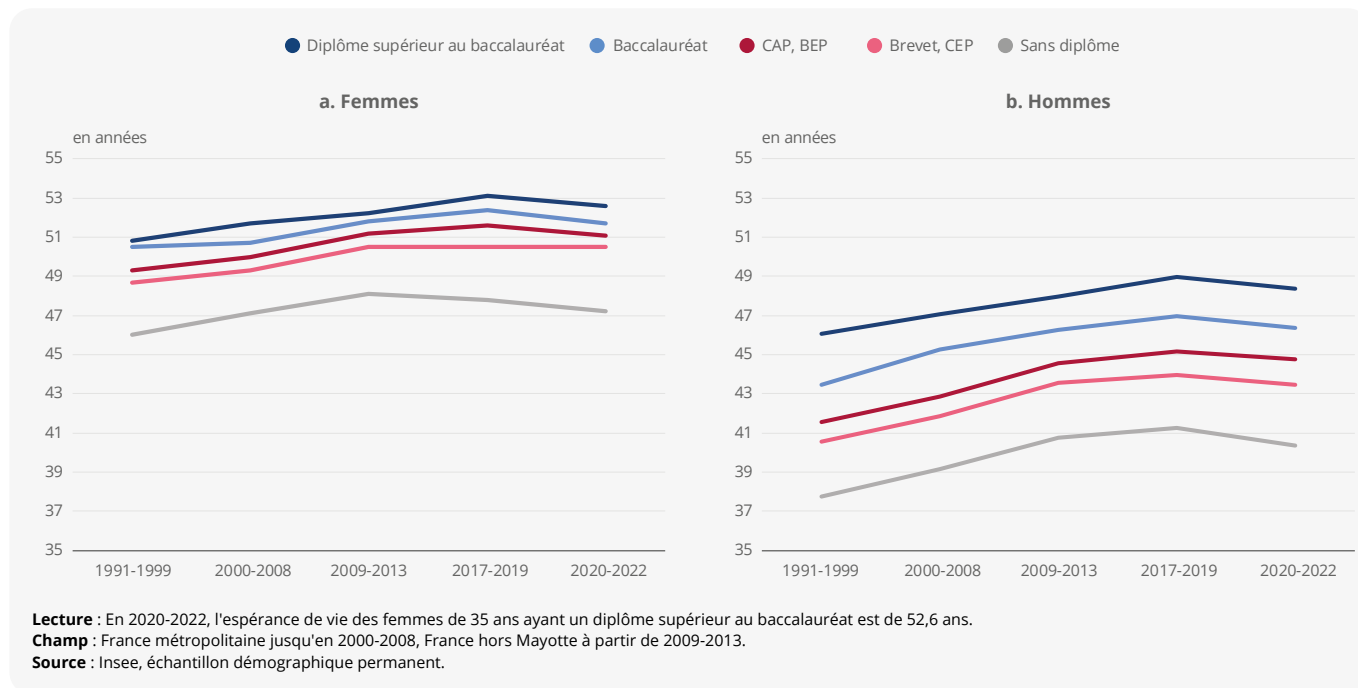
### ► Encadré 1 – Que signifie l'espérance de vie par catégorie sociale ou diplôme ?

L'espérance de vie à un âge X est le nombre moyen d'années restant à vivre qu'aurait une génération fictive soumise aux conditions de mortalité d'une année donnée, au-delà de cet âge X. Si l'espérance de vie à la naissance des femmes est de 86 ans en 2024, cela ne signifie pas que les filles nées en 2024 vivront en moyenne jusqu'à cet âge, puisqu'elles seront très probablement soumises au cours de leur vie à des conditions de mortalité différentes de celles de 2024. Ainsi, l'espérance de vie n'est pas une prévision, mais un indicateur synthétique du niveau de la mortalité d'une année donnée. Elle permet donc de comparer les conditions de mortalité à différentes dates ou pour différents groupes (pays, catégorie sociale, niveau d'études).

De la même façon, l'espérance de vie par catégorie sociale ou diplôme à 35 ans n'est pas une prévision de la durée de vie moyenne qu'aurait une personne selon sa catégorie sociale ou son diplôme à 35 ans. Par exemple, l'espérance de vie à 35 ans des ouvriers correspond au nombre moyen d'années restant à vivre qu'aurait une génération soumise, au-delà de 35 ans, aux conditions de mortalité des ouvriers d'une année donnée. Cette génération est fictive puisque les conditions de mortalité varient au fil des années. De plus, toutes les personnes conserveraient la même catégorie sociale, or des changements peuvent intervenir en cours de vie professionnelle : un ouvrier de 35 ans ne le restera pas nécessairement jusqu'à l'âge de la retraite. Néanmoins, l'espérance de vie par catégorie sociale est un indicateur synthétique du niveau de la mortalité actuelle des différentes catégories sociales.

Depuis la fin des années 1970, la structure des emplois a été profondément modifiée, avec notamment davantage de cadres et moins d'ouvriers. De ce fait, les catégories sociales ne recouvrent pas nécessairement la même population et ne renvoient pas aux mêmes conditions d'emploi sur l'ensemble de la période, sans qu'il soit possible de déterminer dans quelle mesure cela joue sur les évolutions d'espérance de vie par catégorie sociale.

## ► 2. Espérance de vie à 35 ans selon le diplôme, de 1991-1999 à 2020-2022



des hommes inactifs non retraités est particulièrement faible (34,0 ans), bien plus que celle des femmes de même catégorie sociale. En effet, l'inactivité masculine est plus souvent liée à des problèmes de santé ou d'invalidité [Guérin, 2023], tandis que celle des femmes demeure davantage liée à la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

### Les ouvriers ont deux fois plus de risque que les cadres de mourir entre 35 et 65 ans

Dans les conditions de mortalité de 2020-2022, les ouvrières ont deux fois plus de risque que les femmes cadres de mourir entre 35 et 65 ans. Ainsi, une femme âgée de 35 ans a 8 % de risque de mourir avant 65 ans si elle est soumise à chaque âge aux conditions de mortalité des ouvrières de 2020-2022, et 4 % si elle est soumise à celles

des cadres. Chez les hommes, le risque de mourir entre 35 et 65 ans est 2,5 fois plus élevé pour les ouvriers (15 %), que pour les cadres (6 %).

Entre 65 et 75 ans, les ouvriers ont 1,7 fois plus de risque que les cadres de mourir, tous sexes confondus. Une femme âgée de 65 ans a 10 % de risque de mourir avant 75 ans si elle est soumise à chaque âge aux conditions de mortalité des ouvrières de 2020-2022, et 6 % si elle est soumise à celles des cadres. Chez les hommes, le risque de mourir entre 65 et 75 ans est de 20 % pour les ouvriers et de 12 % pour les cadres.

### L'espérance de vie des hommes diplômés du supérieur dépasse de 8,0 ans celle des non-diplômés

En 2020-2022, l'écart d'espérance de vie entre les diplômés du supérieur et les non-diplômés est plus marqué chez les

hommes que chez les femmes. Chez les hommes, l'espérance de vie augmente régulièrement avec le niveau de diplôme. Ainsi, à 35 ans, un homme diplômé du supérieur peut espérer vivre en moyenne 2,0 ans de plus qu'un bachelier, 3,6 ans de plus qu'un titulaire d'un CAP ou d'un BEP, 4,9 ans de plus qu'un diplômé du brevet ou du certificat d'études (CEP), et 8,0 ans de plus qu'un homme sans diplôme. Chez les femmes, les écarts d'espérance de vie sont nets entre les non-diplômées et les diplômées. En revanche, parmi les diplômées, les différences d'espérance de vie sont moins marquées selon le niveau de leur diplôme. Une femme diplômée du supérieur peut espérer vivre en moyenne seulement 0,9 ans de plus qu'une bachelière, et les écarts restent contenus avec une femme ayant un CAP ou un BEP (1,5 an), ou bien le brevet ou le certificat d'études (2,1 ans) ; elle vit en revanche nettement plus longtemps qu'une femme sans diplôme (5,4 ans).

Depuis les années 1990, l'écart entre les diplômés du supérieur et les non-diplômés est proche de 5 ans pour les femmes et de 8 ans pour les hommes ► [figure 2](#).

### Les ouvrières vivent un peu plus longtemps que les hommes cadres

Partout dans le monde ou presque, les femmes vivent plus longtemps que les hommes. En France, l'espérance de vie des femmes est supérieure à celle des hommes, quelle que soit leur catégorie sociale : les ouvrières, qui sont les femmes actives dont l'espérance de vie est la plus faible, vivent même légèrement plus longtemps que les hommes cadres (0,7 an de plus), qui sont les hommes ayant la plus longue espérance de vie. Par ailleurs, l'espérance de vie des femmes sans diplôme n'est inférieure que de 1,3 an à celle des hommes diplômés du supérieur. Pourtant, les ouvrières ou les femmes sans diplôme cumulent plusieurs caractéristiques qui pourraient dégrader leur état de santé : leurs revenus sont inférieurs à ceux des hommes cadres, et leurs conditions de travail sont en général plus pénibles. En revanche, certains de leurs comportements sont plus favorables à leur santé. Les ouvrières sont par exemple moins exposées aux consommations dangereuses d'alcool que les hommes cadres [[Mildeca, 2021](#)]. De plus, elles bénéficient d'un meilleur suivi médical, en particulier pendant leur vie féconde. Par ailleurs, leur durée de travail (hebdomadaire ou tout au long de leur vie) est plus faible, réduisant ainsi leur exposition à des risques professionnels.

Les écarts d'espérance de vie entre femmes et hommes se sont réduits depuis le milieu des années 1990. C'est en particulier le cas entre l'espérance de vie des ouvrières et des hommes cadres. De fait, certains comportements des femmes et des hommes se sont rapprochés. Par exemple, d'après l'enquête Handicap Santé 2008, les ouvrières âgées de moins de 60 ans fument davantage que les hommes cadres, alors que ce n'est pas le cas pour les générations plus anciennes.

### L'écart d'espérance de vie entre les hommes cadres et les ouvriers se réduit depuis les années 1990

En hausse de la fin des années 1970 aux années 1990, l'écart d'espérance de vie à 35 ans entre les hommes cadres et ouvriers a ensuite diminué, passant de 7,0 ans dans les années 1990 à 5,3 ans en 2020-2022 ► [figure 3](#). L'espérance de vie des ouvriers a en effet progressé plus vite que celle des hommes cadres (+4,8 ans entre 1991-1999 et 2020-2022, contre +3,1 ans). En particulier, les risques de mourir dans l'année au-delà de 60 ans ont diminué plus rapidement pour les ouvriers que pour les cadres. À structure par sexe et âge constante, le taux de décès des hommes à la suite d'un cancer du poumon a baissé depuis les années 1990 [[Inserm, CépiDc, 2024](#)]. Comme les ouvriers fument plus que les hommes cadres, ils pourraient avoir davantage « bénéficié » de cette baisse de la mortalité.

Chez les femmes, au contraire, l'écart entre les cadres et les ouvrières a légèrement augmenté depuis les années 1990 (de 2,6 ans à 3,4 ans). L'espérance de vie des ouvrières a en effet progressé un peu moins vite que celle des femmes cadres. Depuis les années 1990, la mortalité des ouvrières a baissé au-delà de 70 ans, mais elle a augmenté entre 40 et 70 ans. À structure par sexe et âge constante, le taux de décès des femmes par cancer du poumon a augmenté. Comme les femmes ouvrières fument plus que les femmes cadres, cela a pu ralentir leur progrès d'espérance de vie.

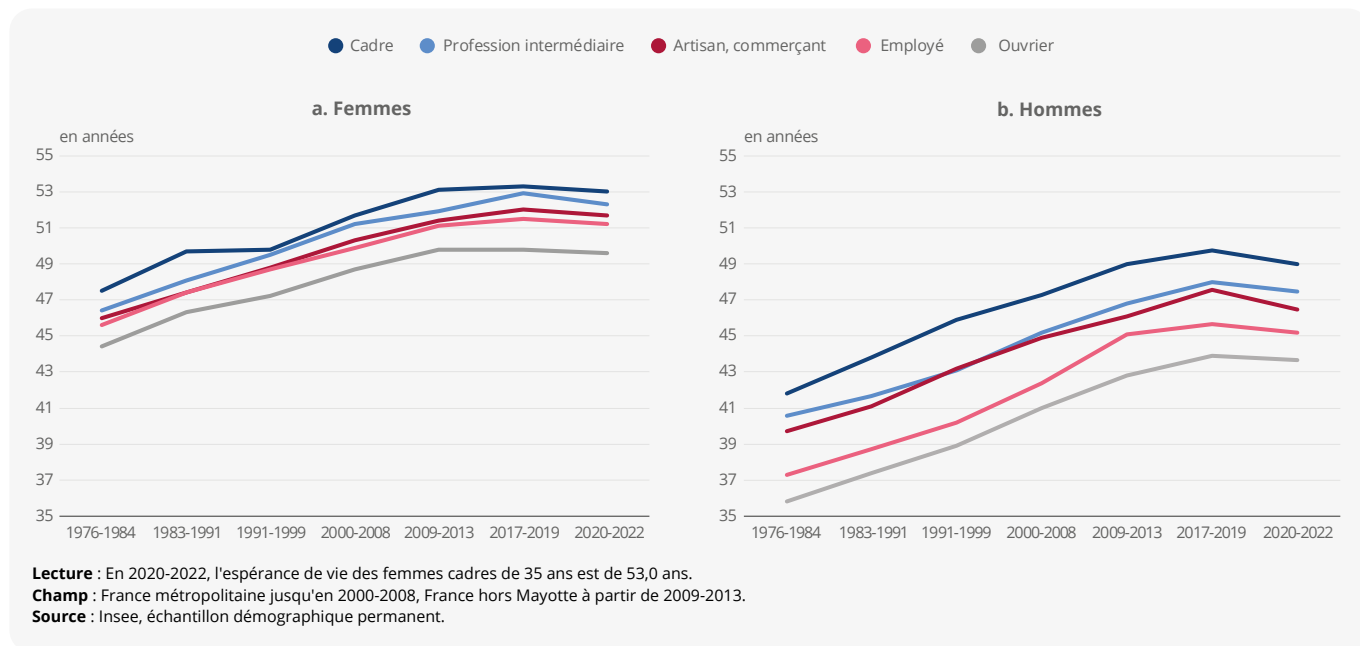
Entre 2017-2019 et 2020-2022, l'écart d'espérance de vie entre les hommes cadres et les ouvriers a continué de se réduire et est resté stable chez les femmes. Toutefois, il est difficile d'isoler l'effet de l'épidémie de Covid-19 sur les écarts sociaux d'espérance de vie ► [encadré 2](#).

L'espérance de vie des inactives non retraitées a diminué depuis les années 1990 (-1,3 an), tandis que celle de l'ensemble des femmes a progressé (+2,8 ans). La population des femmes inactives s'est beaucoup transformée, avec une forte diminution du nombre de femmes au foyer, ce qui a pu accroître la part de l'inactivité liée à des problèmes de santé. ●

Nathalie Blanpain (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### ► 3. Espérance de vie à 35 ans selon la catégorie sociale, de 1976-1984 à 2020-2022



## ► Encadré 2 – La période 2020-2022 est marquée par une surmortalité

De 2017-2019 à 2020-2022, l'espérance de vie à 35 ans a diminué de 0,3 an chez les femmes et 0,4 an chez les hommes. La période 2020-2022 est en effet marquée par une surmortalité liée à l'épidémie de Covid-19, mais aussi par d'autres événements inhabituels comme, en 2022, deux épisodes de grippe et plusieurs épisodes de forte chaleur. Entre 2017-2019 et 2020-2022, l'écart d'espérance de vie entre les hommes cadres et les ouvriers a continué de se réduire et est resté stable chez les femmes. En 2020, les ouvriers ont eu plus de risques de développer une forme grave de la Covid-19 que les cadres, tous sexes confondus [Barhoumi *et al.*, 2020]. Étant donné que les écarts de mortalité entre cadre et ouvrier existent également pour la plupart des autres maladies ou accidents, il est difficile de déterminer l'effet de l'épidémie de Covid-19 sur les écarts sociaux d'espérance de vie.

## ► Sources

L'**échantillon démographique permanent (EDP)** contient des informations issues des recensements et de l'état civil (dont les décès), pour un échantillon d'individus. Il permet notamment de suivre la mortalité de ces personnes au fil du temps en fonction de leurs caractéristiques sociodémographiques observées lors du recensement de la population.

Jusqu'à la période 2000-2008, la mesure s'appuie sur des recensements exhaustifs : la mortalité des personnes recensées une année N est analysée sur les neuf années suivantes, afin de disposer d'effectifs suffisants. À partir de la période 2009-2013, la mesure s'appuie sur les enquêtes annuelles de recensement (EAR) : par exemple, la mortalité des personnes recensées entre 2013 et 2020 est analysée sur la période 2020-2022.

Le dernier exercice publié portait sur 2009-2013. Dans ce nouvel exercice, deux sous-périodes ont été distinguées : la période 2017-2019, soit avant la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, et la période 2020-2022, marquée par une surmortalité.

L'analyse de la mortalité par diplôme n'est possible que depuis le recensement de 1990. En effet, les diplômes n'étaient connus que pour un quart de la population lors des recensements de 1975 et 1982, ce qui ne permet pas de disposer d'effectifs suffisants.

Les espérances de vie ont tout d'abord été estimées sur le champ des personnes nées en France, car une partie des décès des personnes nées à l'étranger et ne résidant plus en France ne figurent pas dans l'EDP. Elles ont ensuite été calées sur les espérances de vie du bilan démographique, afin de représenter l'ensemble des personnes résidant en France.

Les écarts et les évolutions de faible ampleur, en particulier entre 2017-2019 et 2020-2022, sont à analyser avec prudence en raison des différents aléas affectant la mesure (erreur d'échantillonnage, non réponses, redressements, etc.). À titre illustratif, l'intervalle de confiance à 90 % de l'espérance de vie à 35 ans, qui mesure la seule erreur d'échantillonnage, s'étend de +/-0,2 an pour les femmes employées à +/-0,8 an pour les femmes agricultrices, et de +/-0,2 an pour les hommes ouvriers à +/-0,6 an pour les hommes inactifs non retraités.

## ► Définitions

Sept **catégories sociales** ont été retenues : cadres et professions intellectuelles supérieures ; professions intermédiaires ; artisans, commerçants, chefs d'entreprise ; agriculteurs ; employés ; ouvriers ; inactifs non retraités.

Les retraités et les chômeurs sont classés dans la catégorie sociale de leur dernier emploi. Les chômeurs n'ayant jamais travaillé sont regroupés avec les inactifs non retraités.

## ► Pour en savoir plus

- **Insee**, [Les espérances de vie](#), outil interactif.
- **Blanpain N.**, « [L'espérance de vie par catégorie sociale et par diplôme jusqu'en 2020-2022 – méthode](#) », Documents de travail n° 2024-17, Insee, juillet 2024.
- « [Tables de mortalité par catégorie sociale et par diplôme jusqu'en 2020-2022](#) », Insee Résultats, juillet 2024.
- **Inserm, CépiDc**, [Statistiques de mortalité sur la Covid-19](#), janvier 2024.
- **Guérin V.**, « [Qui sont les inactifs entre 30 et 54 ans, dont le nombre a légèrement augmenté depuis 10 ans ?](#) », Insee Première n° 1970, octobre 2023.
- **Robert-Bobée I.**, « [L'espérance de vie, un calcul certes fictif mais très utile](#) », Le blog de l'Insee, janvier 2022.
- **Mildeca**, « [Les conduites addictives de la population active](#) », Chiffres clés issus de la cohorte CONSTANCES, mars 2021.
- **Barhoumi M., Jonchery A., Le Minez S., Lombardo P., Mainaud T., Pailhé A., Pollak C., Raynaud É., Solaz A.**, « [Les inégalités sociales à l'épreuve de la crise sanitaire : un bilan du premier confinement](#) », in France, portrait social, coll. « Insee Références », édition 2020.

**Direction générale :**  
88 avenue Verdier  
92541 Montrouge Cedex

**Directeur de la publication :**  
Jean-Luc Tavernier

**Rédaction en chef :**  
B. Lhommeau,  
S. Pujol

**Rédaction :**  
J.-P. Rathle

**Maquette :**  
B. Rols

**@InseeFr**  
[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

**Code Sage :** IP242005  
ISSN 0997 – 6252  
© Insee 2024  
Reproduction partielle autorisée sous réserve de la mention de la source et de l'auteur

